



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

Article 1 : Société organisatrice

DRIVALIA FRANCE, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 420 000 Euros, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro SIREN 488 421 116, dont le siège social se situe au 540 allée des Hêtres La Licorne Bâtiment B 69760 LIMONEST (ci-après « la Société Organisatrice »), organise pour la promotion de sa marque, RENT AND DROP, un jeu concours avec obligation d'achat intitulé « **Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck** » (ci-après « le **Jeu** » ou « **Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck** »).

Article 2 : Durée du Jeu

Le jeu démarre à compter du 28 Juin 2024 à 10h00 et prendra fin le 14 Septembre 2024 à 17h00.

Article 3 : Principe du Jeu

La Société Organisatrice a identifié, parmi sa flotte de véhicules 20m3 hayon RENT AND DROP, cinq (5) véhicules immatriculés : GN-679-BC, GN-825-AW, GN-920-AK, GQ-744-GA, GR-785-PY (ci-après, le/les « **Véhicule(s) Golden Truck(s)** ») qui seront amenés à circuler en France métropolitaine et à transiter sur l'ensemble des agences RENT AND DROP sur toute la durée du Jeu.

Toute personne satisfaisant aux conditions de participation définies à l'article 4 ci-après et souhaitant participer au Jeu devra effectuer une réservation, par téléphone ou sur le site Internet www.rentanddrop.com, pour un trajet en aller simple, d'un véhicule 20m3 hayon RENT AND DROP, dont le départ et le retour est compris entre le 15 Juin 2024 à 10h00 et le 14 Septembre 2024 à 17h00 (ci-après, la/les « **Réservation(s)** »).

Sur la durée du Jeu, la Société Organisatrice procédera à deux catégories de tirage au sort.

- 1^{ère} catégorie de tirage au sort :

Plusieurs tirages au sort auront lieu sur toute la durée du Jeu et ce, chaque fois qu'un Véhicule Golden Truck sera disponible (ci-après le/les « **Tirage(s) au sort Golden Truck** »).

Les Tirages au sort Golden Truck porteront exclusivement sur les Réservations rattachées à l'agence RENT AND DROP du lieu de départ afférent à chaque Véhicule Golden Truck.

Les participants qui auront été tirés au sort dans le cadre d'un Tirage au sort Golden Truck se verront attribués la location du Véhicule Golden Truck correspondant et pourront bénéficier du lot n° 1 déterminé à l'article 5 ci-après.



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

- 2^{ème} catégorie de tirage au sort :

A chaque période déterminée à l'article 5 ci-après, la Société Organisatrice procédera à un tirage au sort parmi les participants ayant emporté un Tirage au sort Golden Truck lors de la période précédente (ci-après, le/les « **Tirage(s) au sort Périodique** »).

Les participants qui auront été tirés au sort dans le cadre d'un « Tirage au sort Périodique » pourront bénéficier du lot n° 2 déterminé à l'article 5 ci-après.

Article 4 : Conditions de participation au Jeu

4.1. La participation au jeu concours est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine sous réserve que le conducteur du véhicule soit âgé plus de 21 ans et en mesure de justifier d'une ancienneté de 1 an de permis.

La participation au Jeu est strictement nominative et limitée, pendant toute la durée du Jeu, à une seule participation par personne et par foyer, étant précisé qu'en cas réservation multiple dans les conditions énoncées à l'article 3 ci-avant, seule une participation sera prise en compte dans le cadre du tirage au sort.

A ce titre, la Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

4.2. Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, les mandataires sociaux et membres du personnel de la Société Organisatrice, de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle, ou sous contrôle commun avec elle, ainsi que les membres de leur famille résidant dans le même foyer et d'une façon générale des personnes ayant collaboré à la mise en œuvre de ce jeu, ainsi que les personnes âgées de moins de 21 ans.

4.3. Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du Jeu.

4.4. La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation pleine et entière et sans réserve du présent règlement et son application par les participants. Le non-respect du règlement entraîne la disqualification du participant.

En cas de déménagement ou de changement d'adresse email, le Participant devra communiquer ses nouvelles coordonnées par courrier postal à DRIVALIA FRANCE – Rent and Drop – GOLDEN TRUCK, 540 allée des hêtres La Licorne Bâtiment B 69760 LIMONEST ou par courrier électronique à l'adresse jeu-concours@rentanddrop.com.



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

Article 5 : Lot

Deux catégories de lot sont susceptibles d'être remportées par les participants au Jeu.

Lot n° 1 :

Les participants qui auront été tirés au sort dans le cadre d'un Tirage au sort Golden Truck pourront bénéficier du remboursement de 10% du montant total de Réservation.

Lot n° 2 :

Les participants qui auront été tirés au sort dans le cadre d'un Tirage au sort Périodique pourront bénéficier du remboursement de leur location correspondant à un trajet en aller simple et dans la limite de 500€, pour tout départ de location effectuée :

- entre le 28 Juin 2024 10h et le 13 Juillet 2024 17h inclus,
- entre le 15 Juillet 2024 08h et le 17 Aout 2024 17h inclus,
- entre le 18 Aout 2024 08h et le 14 Septembre 2024 17h inclus.

Article 6 : Modalités d'information des gagnants et modalités de remise des lots

Tous les gagnants seront personnellement informés de leur qualité de gagnant par la Société Organisatrice via l'adresse email communiquée lors de leur réservation.

A réception de l'email précité, le gagnant disposera d'un délai de sept (7) jours ouvrables pour adresser par courrier postal à DRIVALIA FRANCE – Rent and Drop – GOLDEN TRUCK, 540 allée des Hêtres La Licorne Bâtiment B 69760 LIMONEST ou par courrier électronique à l'adresse jeu-concours@rentanddrop.com à LA Société Organisatrice ses coordonnées (nom, prénom, adresse, code postal et ville) et son RIB pour bénéficier du lot n° 1 et, le cas échéant, du lot n° 2.

Si un gagnant ne communique pas ses informations dans le délai précité, le lot sera perdu et la Société Organisatrice pourra librement en disposer.

Une seule dotation (lot n° 1 et, le cas échéant, lot n° 2) sera attribuée par gagnant (mêmes prénom, nom et adresse postale, ou mêmes prénom, nom et adresse e-mail) sur la durée du Jeu.

Les dotations ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur adresse postale ou/et électronique. Toutes fausses informations d'identité ou d'adresses entraînent la nullité de la participation et la perte des dotations.



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

En cas de dommages causés à un Véhicule Golden Truck de quelque nature que ce soit, le gagnant perd le bénéfice de la dotation. Il en va de même en cas d'accident responsable.

Pour le lot n° 1 - remboursement de 10% du montant total de la Réservation :

Chaque gagnant recevra un virement d'un montant de 10% de sa Réservation incluant le tarif de la location (jour et km), ainsi que les assurances et le conducteur additionnel dans la limite de 130€. Les kilomètres supplémentaires, les journées supplémentaires ou tout autre frais ne sont pas compris dans le remboursement de la location.

Si le gagnant a effectué deux réservations aux mêmes dates de départ, ce dernier recevra son remboursement suivant le contrat tiré au sort dans le cadre d'un Tirage au sort Golden Truck.

Pour le lot n° 2 - remboursement du montant total de la Réservation :

Chaque gagnant recevra un virement du montant total de sa Réservation incluant le tarif de la location (jour et km), ainsi que les assurances et le conducteur additionnel dans la limite de 500€. Les kilomètres supplémentaires, les journées supplémentaires ou tout autre frais ne sont pas compris dans le remboursement de la location.

Si le gagnant a effectué deux réservations aux mêmes dates de départ, ce dernier recevra son remboursement suivant le contrat tiré au sort dans le cadre d'un Tirage au sort Golden Truck.

Les remboursements seront effectués dans un délai maximum de 6 semaines à réception des justificatifs demandés.

Article 7 : Disponibilité du règlement

A compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent règlement.

Le règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à la Société Organisatrice à l'adresse suivante : DRIVALIA FRANCE – « Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck » 540 allée des Hêtres La Licorne Bâtiment B 69760 LIMONEST.

Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.

Il ne sera répondu à aucune demande orale concernant le Jeu.

Article 8 : Modification du règlement

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par la Société Organisatrice.



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

L'avenant entrera en vigueur à compter de sa date et tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de l'avenant.

Plus généralement, DRIVALIA FRANCE se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler, d'écourter, de prolonger ou de renouveler le Jeu en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Article 9 : Disqualification

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou du fait de la participation sous l'identité d'un tiers dans le cadre de la participation au Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 10 : Limite de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de problèmes inhérents à la communication électronique ou du mauvais acheminement du courrier ou de tous autres problèmes qui ne lui seraient pas imputables et qui interviendraient pendant la durée du Jeu.

Notamment, la participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

DRIVALIA FRANCE ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit. La connexion de toute personne au Site et la participation des Participants au Jeu se fait sous leur entière responsabilité.

Si les coordonnées d'un Gagnant sont inexploitablees ou si le Gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni son adresse, ni son numéro de téléphone, il n'appartient pas à DRIVALIA France de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le Gagnant indisponible, qui ne recevra ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

Article 11 : Propriété intellectuelle

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce Jeu sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées par leur



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

propriétaire et, à ce titre, protégées.

En outre, la Société Organisatrice reste le titulaire exclusif de l'ensemble des droits d'auteurs sur le Jeu.

Article 12 : Juridiction - Loi applicable et litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : jeu-concours@rentanddrop.com et au plus tard trente (30) jours après la date limite de participation au Jeu tel qu'indiqué au présent règlement.

En cas de désaccord persistant, tout litige sera soumis au tribunal compétent.

Article 13 : Informatique et Libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, la Société Organisatrice informe les participants qu'elle respecte la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données qui lui sont communiquées dans le cadre du Jeu.

Les participants sont informés que la Société Organisatrice en sa qualité de responsable de traitement recueille des données personnelles du participant (telles que nom, prénom, civilité, courriel, adresse postale, numéro de téléphone, informations de paiement, coordonnées bancaires) et est amené à effectuer des traitements sur ces données personnelles.

Ces données sont nécessaires à l'exécution du Jeu. La base légale du traitement est l'exécution du Jeu (tirage au sort, attribution des lots, etc.).

Les destinataires des données personnelles du participant sont les personnes habilitées de la Société Organisatrice.

Les données personnelles du participant ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

La Société Organisatrice collecte et conserve les données exclusivement et pour la durée strictement nécessaire pour l'exécution du Jeu. Elles pourront ensuite être archivées pour répondre à un intérêt administratif, à des obligations légales et/ou en cas de mise en jeu de sa responsabilité contractuelle et/ou délictuelle.



Règlement jeu concours

Grand Jeu Rent and Drop – Location Golden Truck
Mise à jour du 25/06/2024

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de ses données personnelles. Il dispose également dans certaines conditions d'un droit d'opposition, de limitation au traitement de ses données personnelles. Il dispose aussi d'un droit à la portabilité de ses données personnelles. Il dispose également du droit de refuser tout traitement automatisé des données personnelles le concernant.

Pour exercer ces droits le participant peut adresser une demande à la Société Organisatrice à l'attention du délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Madame Alizée ZINKHAN,
Déléguée à la protection des données
DRIVALIA France
Bâtiment B La Licorne
540, allée des hêtres
69760 LIMONEST

Lorsqu'un doute légitime sur l'identité du Client est possible, la Société Organisatrice se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du participant pour l'exercice de ses droits.

Le participant peut contacter la CNIL, en ligne ou par courrier postal, s'il estime que la protection de ses données personnelles n'a pas été assurée par la Société Organisatrice.

L'ensemble des dispositions liées à la protection des données personnelles est consultable sur le site Internet de DRIVALIA France à l'adresse suivante :

www.drivalia.fr/protection-des-donnees

Les personnes qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin de Jeu seront réputées renoncer à leur participation.